

EREV – PAROISSE DE MONTHEY
Assemblée générale ordinaire d'automne – 7 septembre 2017

Procès-verbal

1. Ouverture - Accueil

21 personnes participent à cette assemblée ordinaire d'automne. Le président Olivier Mouthon souhaite la bienvenue aux paroissiens/ennes ainsi qu'aux représentant(e)s des autorités civiles et religieuses qui ont répondu positivement à notre invitation.

Pour les invités : Mme Virginie Claret (conseillère communale Val d'Illiez), Mme Raymonde Schoch (conseillère municipale Massongex), Mme Heidi Emery (conseillère municipale Champéry).

Pour les excusés : M. Alphonse-Marie Veuthey (préfet), M. Stéphane Coppey (président Monthey), Mme Sylviane Coquoz (présidente Massongex), M. Bernard Duchoud (Sous-préfet), M. Pierre-André Michel (conseiller communal Troistorrents), M. Eric Borgeaud (Vice-président Monthey), M. Olivier Turin (Vice-président Collombey), M. Gérald Voide (curé de la Vallée d'Illiez), Abbé Jean-Michel Moix, M. Jérôme Hauswirth (curé de Collombey-Muraz), MM. Cyril Borboën, Jean-Paul Viredaz, Jacques Calame, Guy Chessex, Philippe Ritter, Mmes Lise Burri, Anne Aigroz, Régine Dubosson

L'assemblée a été convoquée dans les délais par le bulletin paroissial de juillet. Le président la déclare ouverte à 19h40.

Une liste de présence est mise en circulation.

2. Lecture de la confession de foi de l'Eglise Réformée du Valais

M. Mario Giacomino procède à la lecture de la confession de foi.

3. Désignation de 2 scrutateurs

Sont désignés : MM. Jean-Rodolphe Wassmer et Marcel Renck

4. Présentation de l'EREV

M. Mario Giacomino, délégué du Conseil Synodal, présente l'EREV à l'aide d'un powerpoint. À quoi sert l'Eglise cantonale ? Précisions et explications relèvent l'importance de l'identité cantonale. M. Renck demande qui compose le Conseil Synodal. Mario informe qu'il y a une alternance entre un laïc et un ministre à la présidence. Présentation du nouveau logo.

5. Rénovation de la Cure – travaux

Mme Sylvie Fracheboud fait un point de la situation. Le dossier a été déposé à la commune de Monthey et n'a reçu aucune opposition. Le dossier est actuellement à l'Etat du Valais, en attente de l'autorisation pour entreprendre les travaux à l'intérieur de la Cure. L'architecte a déjà pu visiter la maison afin de préparer des devis. Il y a une demande de subvention pour l'isolation de la cure. Dépôt doit être fait avant la fin de l'année pour obtenir cette subvention de l'Etat du Valais. La paroisse a pris contact avec les banques et la BCVS a accordé un crédit tampon de CHF 100'000.- L'architecte a alerté le CP que des personnes entrent à l'intérieur de la cure.

6. Caméras – Temple

Etre accueillant veut dire aussi prendre un risque. Une armoire a été installée dans le Temple pour mettre les objets de valeurs sous clé. En cas de vol, la RC ne couvre que les objets mis sous clé. Toutefois, il tient à cœur du CP d'ouvrir le temple en journée et particulièrement pendant le temps de l'Avent.

Pour poser des caméras, il est nécessaire d'obtenir une autorisation communale. Il faut aussi tenir compte de la protection des données.

Mme Elisabeth Ritter demande si le CP souhaite uniquement une ouverture en journée ou aussi en soirée. Réponse : uniquement en journée.

M. Olivier Mouthon résume la situation comme suit :

- Le CP n'est pas en mesure d'organiser une surveillance permanente durant l'ouverture.
- La pause des caméras de surveillance exige une étude de faisabilité englobant les questions financières, juridiques, de planification, d'entretien et de contrôle qui devrait être effectuée par des paroissiens. Le CP n'as pas les disponibilités. Si étude est faite, elle devrait être portée au budget, au plus tôt en 2019.
- Le cas échéant, y aurait-il des candidats ?

Mme Elisabeth Delacoste ne comprend pas car elle avait demandé à un professionnel de faire un budget qu'elle avait soumis au CP. Le CP a reçu ce document qu'il a étudié. Les aspects juridiques ne ressortent pas de ce document car on ne peut pas poser des caméras sans autorisation. Il s'agit donc d'étendre l'étude déjà faite, qui est d'ordre technique, aux questions juridiques et autres. M. Renck s'étonne qu'il n'y ait pas de directives du CS et que ce soit chaque paroisse qui doive s'occuper de ça. Le CS a demandé un conseil juridique sur les normes.

Le cas du Temple de Martigny, avec les vitraux d'Erni, est particulier car c'est l'assurance de la Fondation Gianadda qui peut fonctionner.

M. Robert Zamaradi informe que c'est le seul lieu de culte de la région qui est fermé.

M. Olivier Mouthon remercie Mme Elisabeth Delacoste d'avoir demandé le devis.

L'assemblée doit voter sur deux décisions :

- 1) Êtes-vous favorables à l'ouverture du Temple, avec les moyens de protection actuels, dès la période de l'Avent 2017 et déchargez-vous le CP de la responsabilité des dommages éventuels ?

La proposition est acceptée par 14 voix, pas d'opposition et pas d'abstention.

- 2) Souhaitez-vous une étude de faisabilité pour la pause de caméras de surveillance conduite par des paroissiens volontaires ?

10 voix favorables, 1 opposition, pas d'abstention.

Aucun membre présent ne se propose ce soir pour faire cette étude.

7. Perspectives 2018

M. Pedro Brito parle de l'accueil des enfants pendant le culte du dimanche matin. A court terme, le CP a décidé de réaménager le coin enfant en posant des tapis épais qui atténuent le bruit et avec des jouets non-bruyants, des livres et coloriages (dons bienvenus). Il s'agit de faire en sorte que ce coin permette à tous, enfants et adultes, d'assister au culte et donc, de permettre aux familles de venir au culte. Difficulté de trouver un juste milieu entre l'accueil des enfants et le droit que les adultes ont d'écouter comme il faut la parole de Dieu. Sur le long terme, le CP souhaite qu'une garderie soit organisée, avec 1 ou 2 personnes bénévoles qui prendraient en charge les éventuels enfants présents.

Mme Romana Miserez informe que ça a existé pendant longtemps mais s'est arrêtée car plus d'enfants.

La prochaine fête paroissiale aura lieu les vendredi 8 et samedi 9 juin 2018. Recherche de bénévoles, dont un/e remplaçant/e de la secrétaire, Josette Savary.

Mme Sylvie Fracheboud informe l'assemblée que la relève du CP pour la prochaine législature est un sujet préoccupant. Excepté elle-même, les conseillers actuellement en place ne se représentent pas. Si nous ne trouvons pas un nombre suffisant de personnes pour prendre la relève, la situation sera très délicate.

8. Budget 2018

Le budget est présenté sur écran et commenté par Micheline Ecoffey, trésorière qui, après 12 ans, arrête définitivement.

M. Jean-Rodolphe Wassmer demande pourquoi une grande différence au 4601. Dès 2017, les frais des journées catéchétiques sont à la charge des paroisses et après une année, le CP a pu se rendre compte du coût réel. Dès lors, il a adapté le budget à la baisse.

Il y a une perte de CHF 17'500.- au budget, montant qui correspond à peu près au montant de location de la cure. Il s'agira de trouver ce montant.

M. Jean-Rodolphe Wassmer remercie et félicite Micheline pour tout le travail effectué. Il remarque que la société a changé et qu'il est très difficile de trouver des bénévoles. Il s'agirait de penser à une rémunération pour attirer des gens. Mme Sylvie Fracheboud répond que le CP est sensible à cette problématique et qu'il a aussi pensé à une fiduciaire pour faire le travail de comptabilité.

Mme Micheline Ecoffey estime son travail à un 20%. Elle considère qu'une présence au CP est presque indispensable. Le CP pense aussi à partager le travail de la trésorière en demandant à une personne hors CP de tenir la caisse de certaines manifestations.

Approbaton

Le budget est approuvé par acclamation. Mmes Micheline Ecoffey et Sylvie Fracheboud sont sincèrement et chaleureusement remerciées.

9. Divers

Foire du Valais : présence de l'EREV. Le dimanche 1^{er} octobre, le stand sera tenu par des paroissiens de Monthey. Recherche de bénévoles.

M. Mario Giacomino fait un bref retour sur le camp de Champéry en présentant quelques photos et en parlant de la journée avec le GOAR.

M. Robert Zamaradi informe qu'il y aura une conférence le 5.10.2017 dans le cadre du 500^{ème} de la Réforme.

M. Pedro Brito parle du culte de rentrée du dimanche 10.09.2017 à 10h et de la messe du Jeûne Fédéral le dimanche 17.09.2017 à 10h30, suivie d'un apéritif. Il lance un appel pour des gâteaux ou autres.

10. Clôture

Le président met un terme à cette assemblée ordinaire d'automne, à 21h20. Tout le monde est invité à partager le verre de l'amitié.

Monthey, le 7 septembre 2017

Le président



Olivier Mouthon

La secrétaire



Pauline Dorsaz